



Boischatel
De nature exceptionnelle

AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATTEL

Que lors de la séance régulière du Conseil municipal qui se tiendra le 3 mai 2021 à 20 h, à huis clos tel qu'autorisé temporairement par le Ministère des affaires municipales et de l'habitation le 15 mars 2020, le rapport financier pour la période se terminant le 31 décembre 2020 sera présenté ainsi que le rapport du vérificateur.

Les documents seront déposés sur le site internet de la municipalité dès le 4 mai 2021 et toute personne intéressée pourra faire part de ses questions en les faisant parvenir par écrit au greffier-trésorier adjoint soit par courriel à direction@boischatel.net ou soit par la poste à l'adresse suivante : **Municipalité de Boischatel, 45, rue Bédard, Boischatel (QC) G0A 1H0.**

FAIT À BOISCHATTEL, CE 23^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2021.

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre quinze (15 h) heures et seize (16 h) heures, le 23^e jour du mois d'avril 2021.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 23^e JOUR DU MOIS D'AVRIL 2021.

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint
